

Lucerne, 7. octobre 2020

Kristin Thorshaug
thorshaug@interface-pol.ch

Apport du bénévolat informel à l'intégration des immigrés

Condensé

I Contexte

Favoriser le vivre-ensemble dans la société est l'un des grands axes de la politique suisse d'intégration des étrangers. Or l'intégration est un processus mutuel, qui implique tant les immigrés que la société d'accueil et qui se joue essentiellement au quotidien au niveau de la commune, du quartier et du voisinage. Pour réussir, l'intégration doit donc pouvoir s'appuyer sur des espaces d'échange informels, en plus de l'offre publique. Vu dans cette optique, le bénévolat présente un formidable potentiel de contribution à l'intégration des immigrés. À cet égard, le bénévolat formel, qui s'exerce dans un cadre organisé, ne constitue qu'une partie de l'aide privée apportée à des tiers, celle-ci se déployant également en dehors des structures organisationnelles. Mais on connaît encore mal l'impact de ce bénévolat *informel*, qui s'organise de manière autonome.

I Étude

L'étude menée par *Interface Politikstudien Forschung Beratung* entend contribuer à combler cette lacune. Elle vise à mettre en lumière l'étendue du travail bénévole informel, les relations qui se tissent à travers le bénévolat informel et l'apport de ce dernier à l'intégration des étrangers. Elle entend également explorer des pistes pour permettre aux institutions publiques et privées de renforcer cette forme de bénévolat. Diverses méthodes de collecte et d'analyse des données ont été déployées : analyse d'ouvrages de référence, entretiens avec des chercheurs et des praticiens des domaines du bénévolat et de l'encouragement de l'intégration, entretiens auprès de tandems constitués d'un immigré nouvellement installé en Suisse et d'un bénévole et, enfin, réunions de groupes de réflexion formés de représentants d'organisations publiques et privées. Ces travaux, qui se sont étendus de l'automne 2018 au printemps 2020, ont été financés par la Société suisse d'utilité publique (SSUP), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et le Pour-cent culturel Migros.

I Principaux résultats

Qu'est-ce que le bénévolat informel ?

Le bénévolat informel est un service proactif et productif, rendu de plein gré et sans contrepartie financière au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes en dehors du cadre domestique ou de structures organisationnelles fixes. Il englobe différentes formes d'aide, telles que des services pratiques (tondre le gazon, faire des achats...), la garde d'enfants (conduire les enfants à des activités sportives...) ou des échanges (groupe de tricot ou de cuisine...). Ces vocations sont plus situationnelles et à géométrie variable. Elles répondent ainsi à l'évolution des engagements citoyens, les bénévoles étant aujourd'hui moins enclins à s'engager fermement et durablement dans une organisation. Dans la pratique, la transition entre activités bénévoles formelles et informelles est fluide, ce qui se manifeste dans la facilité de passage d'une forme de bénévolat (formel ou informel) à l'autre.

Comment se caractérisent les relations nouées dans le cadre du bénévolat ?

Les partenaires de tandem de cette étude se sont rencontrés lors de réunions, organisées à l'initiative de groupes ou d'associations actives dans l'intégration, dont le rôle a simplement consisté à proposer le lieu de rencontre ; il appartenait ensuite aux participants de faire connaissance et de décider du cadre et de la teneur de leur relation. Dans ce type d'aide, les nouveaux venus cherchent souvent conseil et soutien sur des questions de formation, d'emploi et d'apprentissage de la langue, tout comme dans la recherche d'un logement et l'accomplissement de démarches administratives. Le soutien apporté par l'accompagnant consiste alors à ébaucher des pistes de solution ou à aiguiller son interlocuteur vers des informations utiles. Dans l'ensemble, ces relations se focalisent sur l'aspect social, l'idée étant surtout de passer du temps ou d'entreprendre quelque-chose ensemble ou d'évoquer des réalités culturelles ou linguistiques. Le fait de se côtoyer sur une certaine durée permet aux partenaires de tandem de bâtir une relation ouverte et de confiance.

Qu'ils se forment dans un contexte formel ou informel, les tandems connaissent des défis comparables. Une source potentielle de conflit est l'écart entre les attentes de chacun quant au soutien à apporter. Par ailleurs, les accompagnants ne savent pas toujours dans quels domaines intervenir ou s'il y a lieu d'intervenir. Pour leur part, les nouveaux venus craignent parfois d'être une charge et hésitent à demander de l'aide. Un autre défi évoqué est celui de la charge traumatique des immigrés. Si les défis posés sont fondamentalement les mêmes, que le contexte soit ou non de nature formelle, ils prennent néanmoins une autre ampleur dans un contexte informel sachant que, d'une part, l'objet de la relation n'y est pas défini par une organisation et, d'autre part, les intéressés ne peuvent généralement pas se tourner vers une telle organisation en cas de questions ou de difficultés.

Cette étude a mis en évidence des facteurs qui contribuent au succès de la relation de tandem. En particulier, la spontanéité et l'absence de contraintes posées facilitent la construction d'une relation de confiance et de plus grande proximité. Les partenaires apprécient également la transparence qui règne concernant les attentes respectives et les limites de la relation de tandem. Un dernier facteur mis en exergue est l'esprit d'égalité dans lequel se déroulent les rencontres, qui est – pour beaucoup – gage de respect mutuel et qui permet de ne pas tomber dans une dichotomie « aidant/aidé ».

Qu'apporte le bénévolat informel aux processus d'intégration ?

Cette étude distingue trois dimensions de l'intégration : l'intégration cognitive et culturelle, l'intégration socio-structurelle et l'intégration spirituelle et émotionnelle. La première concerne l'assimilation de savoirs et de normes ou l'acquisition d'aptitudes et de compétences linguistiques, la deuxième l'accès à certaines fonctions et l'occupation de ces dernières, de même que le statut ainsi acquis, tandis que la troisième est essentiellement le fruit de la perception de l'intéressé, qui se traduit par l'expression de sentiments positifs ou négatifs à l'égard de soi-même et de son environnement, ainsi que par la proximité (ou la distance) ressentie par rapport à la société.

Le travail bénévole informel apporte une contribution particulièrement importante à l'intégration spirituelle et émotionnelle. Il apparaît en effet que la formule du tandem permet de construire une relation humaine souvent empreinte de familiarité et de proximité qui permet aux nouveaux arrivants de développer un plus fort sentiment d'appartenance et d'acceptation de soi. Pour les accompagnants comme pour les accompagnés, ces rencontres sont l'occasion de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, d'échanger des

expériences et de découvrir de nouvelles cultures, mais aussi de se pencher sur la leur. Par ailleurs, on observe chez le nouveau venu une évolution vers plus d'autonomie à mesure que son réseau social s'étoffe et qu'il prend confiance en lui. À terme, certains immigrés s'impliquent à leur tour dans un engagement citoyen. La relation nouée dans le cadre du tandem aide ainsi la personne accompagnée à surmonter ses inhibitions et ses craintes dans son interaction avec l'espace public et l'incite à prendre activement part à la société. Par ailleurs, le bénévolat informel favorise également la dimension cognitive et culturelle de l'intégration, tout comme sa dimension socio-structurelle. Le soutien apporté consiste souvent à expliciter les règles (formelles ou informelles) qui régissent les différents domaines de la société et à transmettre des connaissances linguistiques. Enfin, le tandem permet aux nouveaux arrivants de bénéficier des réseaux privés et professionnels des accompagnants.

Comment encourager les vocations de bénévolat informel ?

L'enjeu consiste ici à identifier des mesures qui créent des conditions propices à la promotion du bénévolat informel, mais sans imposer de contraintes sur le type d'activités exercées par les participants, ni sur les relations qu'ils entretiennent. L'étude a donc mis en évidence une série de mesures susceptibles de promouvoir le bénévolat informel. Cependant, le but n'est pas de concrétiser à la lettre les mesures et axes d'intervention ébauchés, mais d'engager une réflexion sur les questions suivantes : à quels niveaux et par quels moyens pourrait-on soutenir le bénévolat en général et le bénévolat informel en particulier ?

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Mesures</i>	<i>Teneur</i>
Créer des possibilités de rencontre	Mesure 1: Soutenir les espaces de rencontre physiques et virtuels	Mettre à disposition des structures qui abritent des espaces de rencontre physiques et virtuels en les cédant gratuitement ou à des conditions de location très avantageuses (p. ex. des centres socioculturels, des points de rencontre de quartier).
	Mesure 2 : Visibiliser l'offre	Diffuser de l'information sur ces possibilités de rencontre, notamment à travers des plateformes en ligne, des portails de voisinage, des stands et des soirées d'information.
	Mesure 3 : Faciliter l'accès aux effectifs relevant de l'asile	Faciliter l'accès des organisations et des particuliers aux structures de l'asile en soutenant le développement d'initiatives dans les locaux ou à proximité des centres pour requérants d'asile ou en favorisant les rencontres entre les habitants du quartier et les résidents du centre.
Soutenir les bénévoles	Mesure 4: Créer un point de contact pour les bénévoles (formels ou non)	Créer un point de contact pour soutenir les bénévoles (formels ou non), par exemple en fournissant des informations et des conseils ou en mettant à disposition des supports de travail.
	Mesure 5: Élargir l'accès aux offres existantes aux bénévoles qui interviennent hors cadre formel	Proposer gratuitement aux bénévoles qui interviennent hors cadre formel les offres d'organisations telles que la CRS et Caritas (p. ex., cours ou formations continues virtuels, réunions d'information).

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Mesures</i>	<i>Teneur</i>
Exploiter les synergies	Mesure 6: Développer un ensemble d'offres complémentaires	Développer en parallèle un ensemble d'offres complémentaires et coordonnées permettant de couvrir différents domaines de responsabilités, ces offres pouvant être proposées sous forme de travail professionnel rémunéré, de bénévolat formel et de bénévolat informel.
	Mesure 7: Soutenir les « formes mixtes »	Lever les obstacles bureaucratiques (p. ex., exigences posées au dépôt des demandes et en matière de comptes rendus) et assouplir les critères d'admissibilité au soutien, pour permettre aux bénévoles informels d'en bénéficier également.
	Mesure 8: Faire connaître l'apport à l'intégration	Valoriser et communiquer publiquement l'apport de l'engagement citoyen à l'intégration, en soulignant la valeur ajoutée quantitative et qualitative de cet engagement.
Coordonner le bénévolat	Mesure 9: Créer un bureau de coordination	Créer un bureau de coordination qui mette en commun les savoir-faire et responsabilités dans le domaine du bénévolat informel, par exemple en coordonnant l'offre de conseil, les mesures d'intégration et les possibilités d'échange.